

Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Les travaux de cartographie lancés

Les travaux de terrain du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) ont débuté, avec le lancement officiel de la Cartographie censitaire de l'opération. La cérémonie de lancement, placée sous la présidence du Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Monsieur Adama Tiémoko DIARRA, a eu lieu, ce mardi 21 Mai 2019 sur le terrain Châaba de Lafiabougou, en commune IV du district de Bamako.

C'est dans la famille du chef du quartier de Lafiabougou, Monsieur Bourama TRAORE dit San Bourama, que le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population a porté, aux environs de 11 heures 30, le premier clic sur la tablette d'un agent cartographe, consacrant ainsi l'enregistrement des références de géolocalisation et les caractéristiques démographiques de cette famille dans le cadre du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5). Mais avant, le terrain Châaba, situé à quelques mètres de la maison du chef de quartier, a servi de cadre à une grandiose mobilisation pour la cérémonie de lancement de l'opération.

Outre les services rattachés du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population dont la Direction Générale et le personnel de l'INSTAT, principal maître d'œuvre de la mise en œuvre du RGPH5, cette cérémonie a mobilisé des centaines d'invités de marques. Près d'une quinzaine de représentants des Partenaires Techniques et Financiers dont la Représentante Résidente de l'UNFP, Mme Josiane YAGUIBOU, et l'Ambassadeur du Japon au Mali, ont pris part à cette cérémonie.

Les autorités administratives du District de Bamako et les notabilités de la commune IV y ont également assisté, tout comme une forte délégation du Réseau des Communicateurs Traditionnels (RECOTRAD). Etaient également de la partie, l'ensemble instrumental du Mali et le Mouvement des pionniers du Mali. Pour le troisième adjoint au maire de la commune IV, Monsieur Issa SIDIBE, la tenue de cette cérémonie dans sa circonscription revêt une grande importance.

Opération d'envergure nationale et hautement stratégique !

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est une opération statistique phare visant à fournir des données sociodémographiques pertinentes, fiables et à jour sur l'ensemble du territoire national. La présente opération est motivée par le fait que « les projections démographiques à partir de données vieilles de plus de 10 ans ne sont ni viables ni fiables, eu égard aux standards internationaux en la matière », a souligné le Ministre Adama Tiémoko DIARRA. « Ce recensement est un impératif », a renchéri, pour sa part, Mme Josiane YAGUIBOU. Il s'agit, entre autres de :

- déterminer l'effectif de la population totale du pays, sa structure par sexe et par âge, les caractéristiques des ménages, de l'habitat et du cadre de vie des ménages, mais aussi la répartition spatiale de la population selon les différentes unités administratives et le milieu de résidence, les caractéristiques sociales, économiques et culturelles de la population ;
- déterminer les niveaux, structures et tendances de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité et de la migration ;
- fournir des indicateurs pour le plaidoyer en faveur de certains groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes déplacées, les orphelins, etc. ;
- apprécier l'évolution intercensitaire de la population depuis le recensement de 1976 et d'établir les projections et perspectives démographiques pour la période postérieure au recensement ;
- procéder à une analyse de la cartographie de la pauvreté ;
- actualiser le fichier des villages, des infrastructures sociales et collectives.

Un gap de 8,7 milliards à mobiliser dans les meilleurs délais.

L'une des phases essentielles de l'opération est la cartographie censitaire. Selon le Ministre DIARRA, cette phase durera 12 mois. Elle consiste, selon lui, à préparer le dénombrement et vise, entre autres, à :

- réaliser la couverture exhaustive du territoire par l'inventaire de tous les sites habités ;
- estimer la population à recenser ;
- délimiter les aires de dénombrement en fonction de la population et de la configuration de l'habitat ;
- mettre en place un Système d'Information Géographique (SIG) pour le pays à travers le positionnement géographique de tous les sites et infrastructures communautaires de base.

L'intérêt de la cartographie censitaire est de :

- faciliter l'organisation de la collecte des données lors du dénombrement de la population ;
- faciliter la répartition équitable du travail entre les agents recenseurs et d'identifier les habitations et les ménages par les agents recenseurs.
- spatialiser les résultats du recensement en élaborant des cartes thématiques ;
- confectionner une base de sondage pour les enquêtes intercensitaires ;
- mettre à jour le découpage administratif du pays ; et
- disposer d'une base de données géo-référencées.

Le RGPH5 est une opération d'envergure nationale. Le coût de la mise en œuvre de l'opération s'établit à 22,6 milliards de F CFA, sur lesquels 13,9 milliards sont à ce jour mobilisés suite à une contribution du Gouvernement d'un montant de 5 Milliards et l'appui des partenaires techniques et financiers. Il reste donc à mobiliser un gap de 8,7 milliards dans les meilleurs délais. L'opération est d'autant hautement stratégique qu'il a pour enjeux de permettre aux acteurs du développement de s'assurer d'une meilleure prise en compte des variables démographiques et sociales dans les programmes et stratégies de développement.